



Communiqué

17^e séminaire du réseau francophone de la régulation des télécommunications, le 2 juillet 2020

« Quelle régulation tarifaire des produits de gros ? »

À l'invitation de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (ARCEP) du Burkina Faso, présidente de Fratel en 2020, le réseau francophone de la régulation des télécommunications (Fratel) a tenu, en ligne, son 17^e séminaire, le 2 juillet 2020.

En raison de la situation sanitaire, le Comité de coordination du réseau Fratel a décidé d'organiser un séminaire en ligne en lieu et place de celui initialement prévu les 2 et 3 avril à Brazzaville, en République du Congo.

Plus de 160 participants ont assisté à ce webinaire, représentant 29 autorités de régulation membres du réseau Fratel, mais aussi des institutions internationales (UIT, UEMOA, ICANN, Banque mondiale, AFD), des membres du monde académique et des acteurs du secteur.

Deux tables-rondes en langue française sur le thème de régulation tarifaire des produits de gros

Les marchés de gros permettent aux opérateurs d'utiliser les produits et services d'autres opérateurs pour fournir les leurs. De ce fait, l'analyse et l'action des régulateurs sur ces marchés ont une importance fondamentale sur la dynamique concurrentielle des marchés concernés. En particulier, la régulation des tarifs pratiqués sur ces marchés est au cœur de l'action des régulateurs.

Cette thématique a été déclinée en deux tables-rondes. La première était consacrée aux remèdes tarifaires imposés par les régulateurs aux opérateurs désignés comme puissants ou à l'ensemble des acteurs sur un marché spécifique. La deuxième table-ronde avait trait à la mise en œuvre et au contrôle de l'application de ces remèdes, au travers de l'approche réglementaire et des méthodes d'estimation des coûts encourus du produit soumis au contrôle tarifaire.

Secrétariat exécutif de FRATEL : 14, rue Gerty Archimède, 75012 Paris

Tél. : +33 1 40 47 72 28 - Site Web : <http://www.fratel.org>

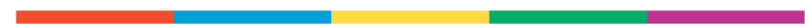
Communiqué – Paris, le 2 juillet 2020

Le webinaire a aussi été l'occasion de faire le point sur l'avancée des travaux du groupe de travail Fratel sur l'étude de faisabilité d'un outil ouvert aux membres du réseau sur la représentation de la couverture et qualité de service mobiles.

La prochaine réunion de Fratel

La réunion annuelle aura lieu au second semestre et portera sur « Investissements, innovations technologiques, concurrence : quels sont les nouveaux enjeux de la régulation tarifaire ? ».

www.fratel.org



Secrétariat exécutif de FRATEL : 14, rue Gerty Archimède, 75012 Paris

Tél. : +33 1 40 47 72 28 - Site Web : <http://www.fratel.org>